



Municipalité de
Saint-Raphaël

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël est convoquée, par le maire, M. Richard Thibault et le directeur général et greffier-trésorier, Claude Morin, pour être tenue au Centre communautaire de Saint-Raphaël, situé au 104, rue du Foyer, le **7 janvier 2025 à 19h30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 03.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2024
 - 03.02 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024
- 04 - MOT DU MAIRE
- 05 - INFORMATION PUBLIQUE
- 06 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 07 - CORRESPONDANCE REÇUE
 - 07.01 - Festival-des-Barres-à-Jack
 - 07.02 - Plan triennal 2025-2026 à 2027-2028 - Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud
 - 07.03 - Optimisation du réseau des OMH-information
 - 07.04 - Lettre - QUITTANCE Saint-Raphaël
- 08 - GESTION DES SERVICES – ADMINISTRATION
- 09 – FINANCES
 - 09.01 - ADOPTION des dépenses du mois de décembre 2024
 - 09.02 - Programmes et subventions
 - 09.03 - Dons et commandites
 - 09.03.01 - DEMANDE de commandite
 - 09.03.02 - DEMANDE - Commandite « Corps des Cadets de la marine royale canadienne, succursale Saint-Anselme
 - 09.04 - RÉOLUTION - Affectation à la réserve « Eaux usées » d'une somme de \$
 - 09.05 - RÉOLUTION - Affectation à la réserve « Neige » d'une somme de \$
- 10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.01 - DÉPÔT des permis et certificats de décembre 2024
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 11.01 - DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique



Municipalité de **Saint-Raphaël**

- 11.02 - RÉSOLUTION - Autorisant la signature du contrat de service avec la Croix-Rouge canadienne
- 11.03 - RÉSOLUTION - Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique
- 11.04 - AVIS DE MOTION - Règlement d'emprunt relatif au remplacement de l'autopompe 219 – 1994
- 12 - TRAVAUX PUBLICS
 - 12.01 - DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics
- 13 – LOISIRS
 - 13.01 - DÉPÔT du rapport mensuel du service des loisirs
- 14 – LÉGISLATION
 - 14.01 - ADOPTION - Règlement concernant la construction et l'entretien des ponceaux d'entrée privée ainsi que des fossés de chemins de responsabilité municipale
 - 14.02 - ADOPTION - Règlement portant sur la Sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés
 - 14.03 - ADOPTION - Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Raphaël
 - 14.04 - ADOPTION - Règlement relatif à l'utilisation de l'écocentre
 - 14.05 - DÉPÔT - Deuxième projet: Règlement autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux
 - 14.06 - ADOPTION - Règlement sur l'imposition des taxes foncières et des compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2025
 - 14.07 - ADOPTION - Règlement décrétant la tarification des biens et services 2025
 - 14.08 - RÉSOLUTION - Demande de retrait de la loi 65 limitant le droit d'éviction des locataires et renforçant la protection des locataires aînés.
 - 14.09 - DÉPÔT - Premier projet « Règlement d'emprunt relatif au remplacement de l'autopompe 219 - 1994 du service de sécurité incendie ».
- 15 – VARIA
- 16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Saint-Raphaël, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce **20 décembre 2024**.

Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier
Directeur de la sécurité publique